

# Amancey Info

N°09 OCTOBRE 2021

BULLETIN D'INFORMATION



## **EDITO DU MAIRE**

Après tant d'inquiétudes et même de souffrances dues à la crise sanitaire, la vie semble peu à peu reprendre un rythme normal. La rentrée scolaire s'est effectuée de façon satisfaisante. Les activités reprennent mais encore sous conditions. Nous pouvons ainsi nous retrouver collectivement aux côtés des associations culturelles et sportives.

Cette nouvelle édition de notre "Amancey Infos" poursuit la présentation des commissions municipales. C'est donc au tour du monde agricole d'être mis en avant à travers la commission agriculture.

Vous trouverez également un zoom sur le marché d'Amancey qui fête déjà sa 2ème année d'existence. Merci aux producteurs pour leur présence assidue et surtout pour leur dynamisme. La volonté municipale était de voir les exposants se structurer sous la forme d'une association. C'est maintenant chose faite.

Un beau moment de partage a eu lieu le 25 juillet dernier. Lors d'une rencontre conviviale, la municipalité s'est associée à la famille pour fêter les 100 ans de Mme Alice Ordinaire.

Au niveau municipal, les dossiers avancent. Les travaux de voirie de la rue des Prés Gras sont programmés. Ils correspondent à la création d'un plateau surélevé avec la rue St Claude prolongé par un trottoir jusqu'à l'entrée de la rue d'accès à la MARPA. L'implantation des caméras de vidéoprotection de nos bâtiments publics est imminente. Enfin, l'urbanisation de la commune va encore évoluer avec un nouveau projet de lotissement communal qui débute.

Malgré cette période qui reste complexe, profitons des joies qui nous sont possibles, bien entendu tout en restant vigilants.

Prenez soin des autres et de vous-même.  
Bonne lecture.

Philippe MARECHAL  
Maire d'AMANCEY

## **LE MARCHÉ D'AMANCEY DEVIENT AUTONOME**

Le petit marché d'Amancey s'apprête à boucler sa deuxième saison, avec toujours le même enthousiasme. Depuis son lancement au printemps 2020, il est organisé par la municipalité avec le soutien actif des exposants, fortement impliqués dans le projet. Avec comme objectif à moyen terme d'être géré de manière autonome par une association indépendante. Cette heure est désormais venue puisque l'association « Au marché d'Amancey » est en train de voir le jour.

Cette association rassemblera des producteurs, des élus municipaux et des citoyens, clients actuels ou futurs du marché, désireux de prendre part à la vie de cet événement et d'être acteurs de son évolution future. Cette association est donc ouverte à tous, et nous souhaitons intégrer de plus en plus d'Amancéennes et Amancéens en son sein.

N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez adhérer à l'association du marché et participer à son développement.

Un premier bureau a été élu. Marjorie Bourgeois, hélicultrice à Eternoz sera la première présidente de cette association. Elle sera entourée de Marie Pierre Voisin, citoyenne et cliente du marché en tant que secrétaire, et Martin Laporte, Boulanger à Myon en tant que trésorier. Nous leur souhaitons pleine réussite pour mener cette association au succès qu'elle mérite !

Nous en profitons pour vous informer que le Marché d'Amancey se poursuit cet automne et cet hiver. Il vous accueille toujours chaque vendredi de 16h30 à 19h30 sur la place de la Mairie.



A chaque numéro, Amancey Info vous présente une commission municipale et son rôle sous forme d'interview :

## ZOOM SUR LA COMMISSION AGRICULTURE

Nous nous sommes entretenus avec Jean-Michel BOURGON, responsable de la commission :

### Quelle est la mission de la Commission agriculture à Amancey ?

La commission traite l'ensemble des problématiques en lien avec l'agriculture et les exploitants agricoles sur la commune. Elle est compétente sur certains sujets importants comme la location des champs communaux aux agriculteurs. Mais elle joue aussi un rôle dans des sujets impliquant d'autres parties prenantes comme les transmissions d'exploitations en lien avec la SAFER. Elle intervient aussi en lien avec l'Association Foncière dans la gestion et le programme de réfection des chemins d'AF.



### Quel est votre lien avec le monde agricole ?

Nous rencontrons régulièrement les exploitants d'Amancey, et essayons toujours de jouer le rôle de facilitateurs dans des dossiers parfois complexes. Nous rencontrons également les agriculteurs des villages alentours qui exploitent des terres sur le territoire d'Amancey. Car tous les champs à Amancey ne sont pas exploités par les 3 exploitants du village. Des GAEC de Malans, Déservillers, etc. sont aussi présents à Amancey.



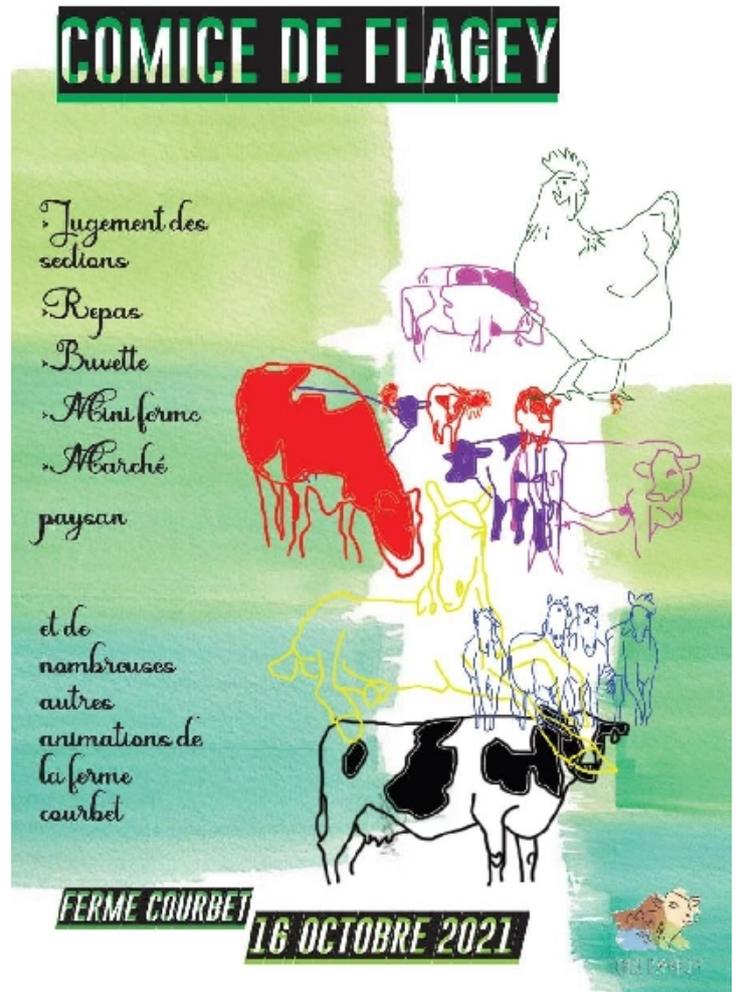
### Le Comice approche, pouvez-vous nous parler de cet événement ?

C'est le grand retour de cette manifestation rurale très importante. Le comice du canton d'Amancey aura lieu à **Flagey le 16 octobre**. Deux de nos exploitations seront présentes pour y présenter leurs plus belles montbéliardes. C'est une belle occasion de démontrer le savoir-faire de nos agriculteurs et la qualité de leurs bêtes. Nous pouvons être fiers de les voir revenir régulièrement de cette manifestation, primés pour les titres les plus prestigieux tels que le lot d'ensemble, ou les championnes adulte et jeune.

#### Membres de la commission :

Eric LOUVAT, Gaëtan MILLE, Céline ORDINAIRE, Caroline PEGUILLET, Jean Louis MOUROT

Responsable de la commission : Jean-Michel BOURGON



# LES DÉFIBRILLATEURS SAUVENT DES VIES !

Chacune et chacun peut un jour sauver une vie. Pour cela, il faut avoir les bons réflexes. L'un deux est de savoir trouver et utiliser un défibrillateur lorsque l'on est face à une victime en arrêt cardio-respiratoire. Pour cela, Amancey est équipé depuis plusieurs années de défibrillateurs installés en plusieurs points du village.

Deux défibrillateurs sont accessibles 24/24 et doivent être connus de tous :



L'un est à la Mairie, en façade, à gauche (à côté de l'escalier de Familles Rurales)



L'autre est à l'église, accroché au mur de la cure (face à l'église)

Trois autres défibrillateurs sont installés sur notre commune mais ne sont pas accessibles en permanence. Il est néanmoins utile de savoir où ils se situent :

- A la maison médicale

- Au gymnase intercommunal

- A l'école publique

Ce sont tous des défibrillateurs de type automatique, c'est-à-dire qu'ils donnent toutes les instructions de mise en place des électrodes, ensuite ils s'occupent de tout : analyser la nécessité ou non de choquer, et le cas échéant, délivrer un choc électrique. Ce sont des appareils très simples à utiliser et il ne faut surtout pas avoir peur de s'en saisir. A nouveau : chacun peut sauver une vie.

Bien que non obligatoire pour se servir d'un défibrillateur, il est toutefois toujours très utile de se former à l'utilisation de ces appareils. Aussi, la municipalité relance une campagne de formation gratuite. Vous pouvez vous inscrire en Mairie ou par téléphone. Cette formation dure 2 à 3 heures maximum et peut faire gagner un temps précieux le jour où l'on est confronté à une situation d'arrêt cardiaque.

## **BULLETIN MUNICIPAL 2022 EN COURS DE PRÉPARATION**

- Les membres de la commission COMMUNICATION-CULTURE, souhaitent rappeler à l'ensemble des associations de notre secteur que nous attendons vos articles pour le bulletin municipal mi-novembre.
- Nous rappelons également à l'ensemble des entreprises, associations ou organismes de bien vouloir transmettre (si nécessaire) vos nouvelles coordonnées afin que nous puissions mettre à jour « le répertoire pratique » (noms de responsable, téléphone, adresse postale, Email, etc...)
- Nous souhaitons lancer un appel à l'ensemble des habitants de notre commune afin de collecter un maximum de photos et d'anecdotes sur l'histoire d'Amancey.

Merci de nous transmettre l'ensemble de ces informations à l'adresse Email suivante :

[mairie.amancey@wanadoo.fr](mailto:mairie.amancey@wanadoo.fr)

Ou par courrier : Secrétariat de Mairie - 1 place de la mairie 25330 AMANCEY

# UNE CENTENAIRE A AMANCEY

Le 25 juillet 2021, nous avons eu la joie de célébrer les 100 ans de madame Alice Ordinaire.

C'est une fierté encore rare pour une commune de compter parmi ses habitants, une centenaire. La municipalité tenait à partager ce moment avec la famille d'Alice, en cette fin d'été. Après un tour de calèche, un lâcher de ballons a eu lieu, et déjà quelques cartes souhaitant un heureux anniversaire à Alice lui sont revenues.



C'est en mairie qu'Alice a soufflé ses 100 bougies, entourée de ceux qu'elle aime.

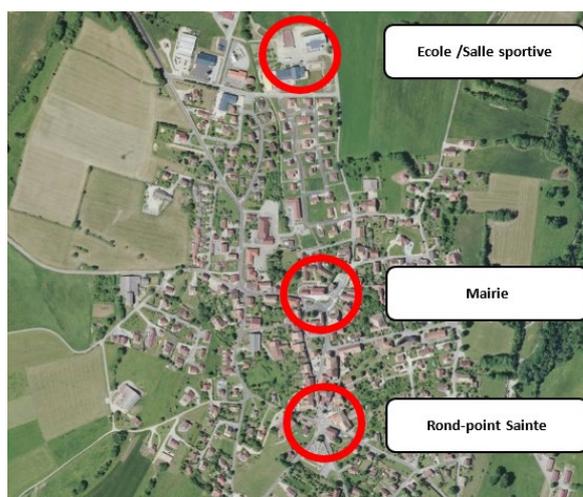


## VIDÉO PROTECTION : Amancey s'équipe, pas de panique, on vous explique...

Après plusieurs réunions de travail, le conseil municipal a voté le 8 janvier dernier, la mise en place d'un système de vidéo protection.

Mais la vidéo protection, c'est quoi ? C'est un système de caméra filmant sur l'espace public avec enregistrement vidéo sécurisé. Le conseil municipal a décidé que ces vidéos ne pourraient être consultables qu'en présence des forces de gendarmerie.

Même si notre village n'est pas le siège de violents méfaits, il s'avère que quelques actes d'incivilité, dégradations ou autres non-respects du bien vivre ensemble sont à déplorer (Dégradations au terrain de foot, au giratoire, tags à l'école, au gymnase, vols de matériels).



De plus, il s'avère que certains des aménagements récents peuvent être la cible de détérioration, notamment la Mairie, nouvellement réaménagée, avec ses équipements extérieurs, sa fontaine, son mobilier urbain mais également la zone de la nouvelle école, de la salle sportive et du giratoire Sainte Marie.

Un système de lecture de plaque d'immatriculation pourra aussi aider les forces de l'ordre lors d'une enquête. A la différence d'un système de vidéosurveillance, ce système n'est pas là pour surveiller la population, mais pour protéger et prévenir des dégradations et incivilités éventuelles.

Nous ne manquerons pas de vous informer dès que le système sera installé et fonctionnel.



**MAIRIE D'AMANCEY**

1 Place de la Mairie 25330 AMANCEY

Tél : **03.81.86.61.73**

@ : [mairie.amancey@wanadoo.fr](mailto:mairie.amancey@wanadoo.fr)

Web : [www.amancey.fr](http://www.amancey.fr)

Vous pouvez retrouver l'ensemble des Amancey info ainsi que les comptes rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune :

<http://www.amancey.fr/publications>